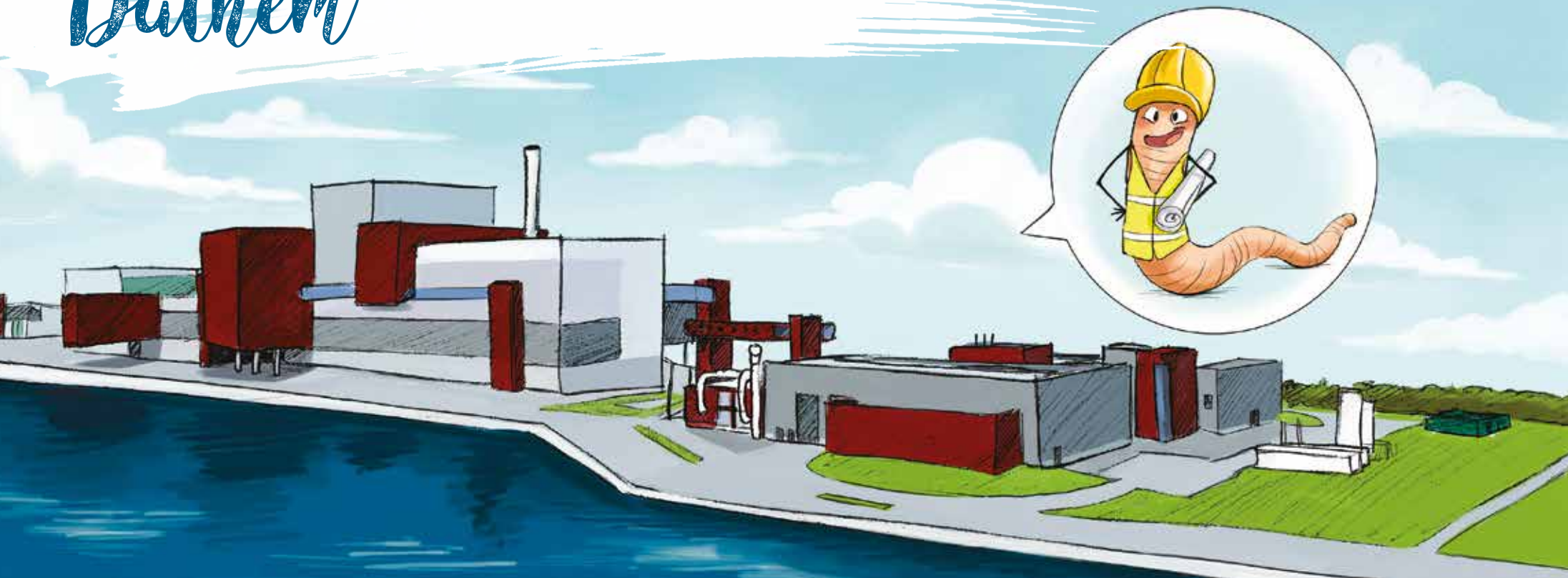


Dalhem



Janvier



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Ferme les dimanches et lundis

04 240 74 74

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 VACANCES D'HIVER JOUR DE L'AN <i>avancées au 30/12/2017</i>	2 VACANCES D'HIVER FERMETURE DES RECYPARCS	3 VACANCES D'HIVER	4 VACANCES D'HIVER	5 VACANCES D'HIVER	6 ÉPIPHANIE	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25 FERMETURE DES RECYPARCS	26	27	28
29	30	31				

SEM. 1
SEM. 2
SEM. 3
SEM. 4
SEM. 5



Février



Ordures
ménagères



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis

i 04 240 74 74

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
12 CONGÉ DE DÉTENTE	13 CONGÉ DE DÉTENTE MARDI GRAS	14 CONGÉ DE DÉTENTE SAINT-VALENTIN	15 CONGÉ DE DÉTENTE	16 CONGÉ DE DÉTENTE	17	18	19	20	21
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
26	27	28							

SEM. 5

SEM. 6

SEM. 7

SEM. 8

SEM. 9



Mars

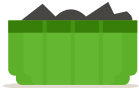


Ordures
ménagères



Papiers-cartons
Sac bleu PMC

i 04 240 74 74



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Fermés les dimanches et lundis

			JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
			1	2	3	4	SEM. 9
LUNDI	MARDI	MERCREDI	8 JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME	9	10	11	SEM. 10
5	6	7					
12	13	14	15	16	17	18	SEM. 11
19	20 PRINTEMPS	21	22 JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU	23	24	25 PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ (+1 H)	SEM. 12
26	27	28	29	30	31		SEM. 13



Avril



Ordures
ménagères



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



Encombrants

DIMANCHE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
2 LUNDI DE PÂQUES	3 VACANCES DE PRINTEMPS FERMETURE DES RECYPARCS	4 VACANCES DE PRINTEMPS	5 VACANCES DE PRINTEMPS	6 VACANCES DE PRINTEMPS	7	1 PÂQUES
9 VACANCES DE PRINTEMPS	10 VACANCES DE PRINTEMPS	11 VACANCES DE PRINTEMPS	12 VACANCES DE PRINTEMPS	13 VACANCES DE PRINTEMPS	14	8
16	17	18	19 FÊTE DES SECRÉTAIRES	20	21	15
23	24	25	26	27	28 COLLECTE DES VÉLOS DANS LES RECYPARCS	22
30	<p>HORAIRE DES RECYPARCS Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h Fermés les dimanches et lundis</p>					29

SEM. 13

SEM. 14

SEM. 15

SEM. 16

SEM. 17

SEM. 18

04 240 74 74

Fostplus

Conseils de recyclage
et infos service sur
VIVACITÉ

Intradel
www.intradel.be

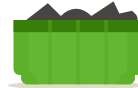
Mai



Ordures
ménagères



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis

04 240 74 74

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
	1 FÊTE DU TRAVAIL FERMETURE DES RECYPARCS	2	3	4	5	6	SEM. 18
LUNDI							
7	8 ARMISTICE DE 1945 	9	10 ASCENSION FERMETURE DES RECYPARCS reportée au 12/05	11	12 report du 10/05	13 FÊTE DES MÈRES	SEM. 19
14	15	16	17 	18	19 avancées du 21/05	20 PENTECÔTE	SEM. 20
21 LUNDI DE PENTECÔTE avancées au 19/05	22 FERMETURE DES RECYPARCS	23	24 	25 FÊTE DES VOISINS	26	27	SEM. 21
28	29	30	31 				SEM. 22



juin



VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

					1	2	3
4	5	6	7	8	9	10 FÊTE DES PÈRES	
11	12	13	14	15	16 COLLECTE DES LIVRES DANS LES RECYPARCS	17	
18	19	20	21 ÉTÉ	22	23	24	
25	26	27	28	29	30		

SEM. 22

SEM. 23

SEM. 24

SEM. 25

SEM. 26



HORAIRE DES RECYPARCS

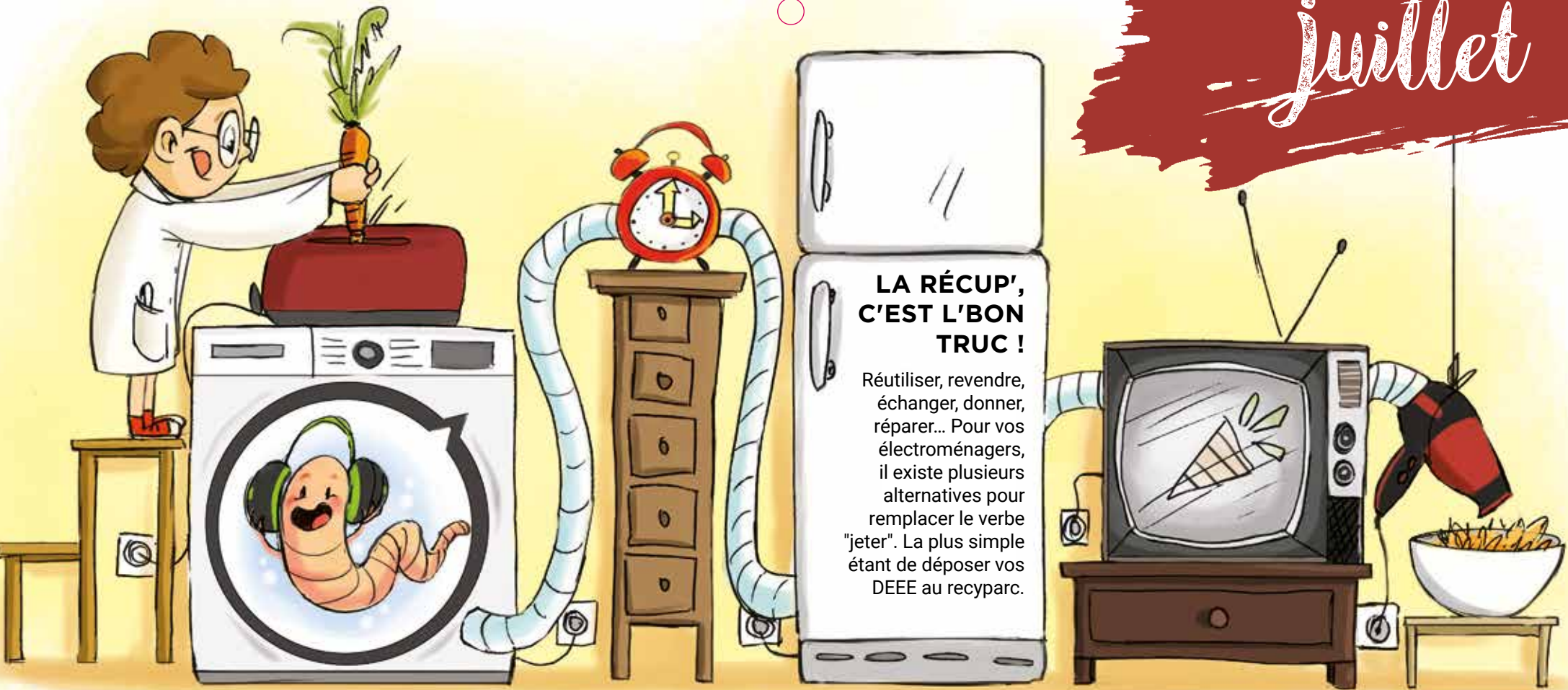
Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis



04 240 74 74



juillet



**LA RÉCUP',
C'EST L'BON
TRUC !**

Réutiliser, revendre, échanger, donner, réparer... Pour vos électroménagers, il existe plusieurs alternatives pour remplacer le verbe "jeter". La plus simple étant de déposer vos DEEE au recyparc.

Relevé du compteur ÉLECTRIQUE
de nuit

□□□□□□, □

Relevé du compteur ÉLECTRIQUE
de jour

□□□□□□, □

Relevé du compteur de GAZ

□□□□□□□□

Relevé du compteur d'EAU

□□□□□□□□

juillet



Ordures
ménagères













Papiers-cartons
Sac bleu PMC

Retrouvez-nous :
Aux Ardentes du 05 au 08 juillet
Aux Francos du 19 au 22 juillet

i 04 240 74 74

DIMANCHE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
2 DÉBUT DES VACANCES D'ÉTÉ 	3	4	5 	6 	7	1
9 	10	11	12 	13 ●	14	8
16 	17	18	19 	20 D	21 FÊTE NATIONALE FERMETURE DES RECYPARCS	22
23	24	25	26 	27 ○	28	29
30 	31	 <p>HORAIRE DES RECYPARCS Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h Fermés les dimanches et lundis</p>				

SEM. 26

SEM. 27

SEM. 28

SEM. 29

SEM. 30

SEM. 31



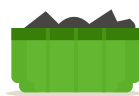
Août



Ordures
ménagères



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis

04 240 74 74

		MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
		1	2	3	4	5	SEM. 31
LUNDI	MARDI						
6	7	8	9		10	11	SEM. 32
13	14	15 ASSOMPTION FERMETURE DES RECYPARCS	16		17	18	SEM. 33
20	21	22	23		24	25	SEM. 34
27	28	29	30		31 FIN DES VACANCES D'ÉTÉ		SEM. 35



Septembre



Ordures
ménagères



Papiers-cartons
Sac bleu PMC

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
3 RENTRÉE SCOLAIRE	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27 FÊTE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	28

1	2
8 JOURNÉES DU PATRIMOINE	9 JOURNÉES DU PATRIMOINE ●
15	16 FÊTE DE LA WALLONIE D
22	23 AUTOMNE
29	30

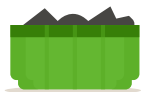
SEM. 35

SEM. 36

SEM. 37

SEM. 38

SEM. 39



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis



 04 240 74 74

Fostplus 

Conseils de recyclage
et infos service sur
VIVACITÉ 

Intradel
www.intradel.be

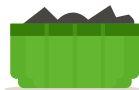
Octobre



Ordures
ménagères



Papiers-cartons
Sac bleu PMC



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis

04 240 74 74

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14 ÉLECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
15	16	17	18	19	20 COLLECTE DES JOUETS DANS LES RECYPARCS	21
22	23	24	25	26	27	28 PASSAGE À L'HEURE D'HIVER (-1H)
29 CONGÉ D'AUTOMNE	30 CONGÉ D'AUTOMNE	31 CONGÉ D'AUTOMNE HALLOWEEN				

SEM. 40

SEM. 41

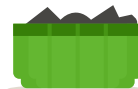
SEM. 42

SEM. 43

SEM. 44



Novembre



HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés Les dimanches et lundis

04 240 74 74

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE	
						1 CONGÉ D'AUTOMNE TOUSSAINT FERMETURE DES RECYPARCS reportée au 03/11		2 CONGÉ D'AUTOMNE		3 report du 01/11		4	
5 		6		7 ●		8 		9		10		11 ARMISTICE DE 1918	
12 		13		14		15 FÊTE DU ROI 		16		17		18	
19 		20		21		22 		23 ○		24		25	
26		27		28		29 		30 ☾					

SEM. 44

SEM. 45

SEM. 46

SEM. 47

SEM. 48



Décembre



Ordures
ménagères



Papiers-cartons
Sac bleu PMC

SAMEDI

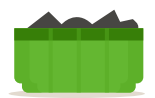
DIMANCHE

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

3	4	5	6 SAINT-NICOLAS	7 ●
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21 HIVER
24 VACANCES D'HIVER	25 VACANCES D'HIVER NOËL FERMETURE DES RECYPARCS	26 VACANCES D'HIVER	27 VACANCES D'HIVER	28 VACANCES D'HIVER

1	2
8	9
15	16
22	23
29	30

31 VACANCES D'HIVER
SAINT-SYLVESTRE

HORAIRE DES RECYPARCS
Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermés les dimanches et lundis



04 240 74 74



SEM. 48
SEM. 49
SEM. 50
SEM. 51
SEM. 52
SEM. 1

LES RECYPARCS : DES ESPACES À PARTAGER

Nos 49 recyparcs accueillent en moyenne près de 7.500 visiteurs par jour. Pour que ces espaces à partager soient parfaitement opérationnels, il convient de respecter certaines consignes. En voici quelques-unes.



RESTONS COURTOIS

Les préposés sont là pour vous aider et vous conseiller. Alors, restez courtois. Votre visite sera plus sympa si vous avez le sourire.



CARTE D'IDENTITÉ

Depuis l'année dernière, vous devez présenter votre carte d'identité (eID) pour accéder aux recyparcs. En cas de perte ou de vol, munissez-vous du document officiel remis par la police.

CHANGEMENT D'ADRESSE

En cas de changement d'adresse et/ou de composition de ménage, veuillez prévenir nos services ou vous munir d'un document de composition de ménage lors de votre visite.

Si vous désirez aider un ami, parent, voisin, il vous est possible de présenter une seule eID d'une tierce personne afin de déposer pour le compte de celle-ci.



QUELS SONT LES VÉHICULES AUTORISÉS ?

- Les voitures et celles équipées de petites remorques 1 ou 2 essieux ;
- Les camionnettes dont le poids au sol n'excède pas 3,5 tonnes.

Pour éviter de semer vos déchets sur la route, n'oubliez pas de bâcher ou de mettre un filet sur votre chargement.

Les tracteurs agricoles et forestiers sont strictement interdits.



LES QUOTAS PAR MATIÈRE

MATIÈRES	QUOTAS
Les encombrants (*) combustibles et non combustibles	4 m ³ /an
Les déchets de bois	3 m ³ /an
La frigolite	1 m ³ /an
Les déchets inertes (terres et briquillons)	5 m ³ /an
Les déchets de construction contenant de l'asbeste-ciment	3 m ³ /an
Les déchets verts	13 m ³ /an

(*) Un encombrant est un déchet trop volumineux pour entrer dans le conteneur gris ou un sac poubelle. Exemples : matelas, sommiers, balatum, tapis plain, papiers peints, miroirs...

Attention : les apports sont limités à 1 m³, tous matériaux confondus, par véhicule, par jour et par **recyparc**.

QUELQUES RÈGLES IMPORTANTES

- Triez vos déchets avant d'arriver au recyparc (demandez votre guide des recyparcs soit au recyparc soit sur **www.intradel.be**);
- Les sacs fermés ne sont pas admis ;
- Les ordures ménagères ne sont pas admises ;
- Il est strictement interdit de déverser quoi que ce soit dans des conteneurs pleins ou non affectés et signalés comme tels ;
- Respectez toujours les consignes du personnel du recyparc ;
- Il est interdit de récupérer toute matière – objet quelconque sur le recyparc ;
- Tout dépôt à l'entrée ou aux abords du recyparc est interdit.

PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

- Le code de la route est d'application à l'intérieur du recyparc et la vitesse est limitée à 10km/h ;
- Il est interdit de fumer sur le recyparc afin d'éviter tout risque d'incendie ;
- L'accès au local des déchets spéciaux des ménages (DSM) est interdit ;
- La vidange des huiles moteur et de friture dans les bulles respectives est interdite. Placez les contenants (maximum 5L) sur les tables de tri prévues à cet effet ;
- Soyez attentifs aux manœuvres des camions présents sur le recyparc.

EN 2018, UNE UNITÉ DE BIOMÉTHANISATION SERA SORTIE DE TERRE

Et la terre il en est justement question puisque cette usine traitera les déchets organiques de l'ensemble des ménages de la Province de Liège. Par an, nous pourrons transformer 40.000 tonnes de déchets en électricité d'une part et en amendement agricole (engrais naturel) d'autre part.

Transformer nos déchets en énergie verte tout en nourrissant la terre, c'est un sérieux challenge, mais ensemble, nous y arriverons.



GRAND DÉBALLAGE SUR LE GASPILLAGE

Gaspillage et suremballage sont deux plaies de notre société de consommation. Pour en limiter l'impact au quotidien, il suffit parfois de changer certaines de nos habitudes.

LA LISTE DES COURSES

Faire une liste des courses permet d'éviter les achats inutiles qui finissent généralement à la poubelle, avec nos déchets organiques ou dans le compost.

LES EMBALLAGES SUPERFLUS

L'emballage d'emballage, ce n'est jamais qu'un déchet de plus ! Voilà pourquoi il est préférable d'acheter en vrac et d'éviter les portions inutilement individuelles. Pour la collation des enfants, pensons à la pince fraîcheur pour que le biscuit conserve son croustillant dans son paquet d'origine et à la boîte à collation pour lui éviter d'écraser son goûter dans le fond de la mallette.

LE JUSTE CONTENANT

Si votre famille consomme ½ litre de lait par jour, vous avez tout intérêt à préférer les bouteilles d'un litre aux petits conditionnements. Non seulement ce sera moins cher, mais vous limiterez votre production de déchets.

INTRADEL VOUS AIDE

Intradel met à votre disposition une série de brochures pour limiter vos déchets.

Retrouvez-les sur www.intradel.be dans la partie "Produire moins de déchets". Les brochures sont téléchargeables. Certaines peuvent vous être envoyées.

Pour cela, nous vous invitons à les commander via notre "Centre de documentation".



SAURAS-TU TRIER

LE VRAI DU FAUX ?

VOICI 9 QUESTIONS SUR LE TRI DES DÉCHETS.
POUR ÊTRE UN "CHAMPION" DU TRI, IL FAUT AU
MOINS OBTENIR LE SCORE DE 8/9.
EN SERAS-TU CAPABLE ? BONNE CHANCE !

- 1 Pour lutter contre les mauvaises odeurs, on peut déposer des boulettes de papier journal imbibées de vinaigre dans le fond de son conteneur vert (déchets organiques).
 VRAI FAUX
- 2 Une fois au magasin, il faut toujours acheter les produits emballés en grande quantité. On choisira systématiquement les yaourts emballés par 24, même si on n'en mange que 4 par semaine.
 VRAI FAUX
- 3 L'eau du robinet génère beaucoup de déchets, surtout lors de son transport.
 VRAI FAUX
- 4 Le 28 avril, c'est la journée spéciale de collecte des vélos dans les recyparcs. On peut y déposer son vieux vélo qui sera remis en ordre pour que d'autres puissent en profiter.
 VRAI FAUX



- 5 Il ne faut surtout pas jeter de plastique dans ses déchets organiques, car il peut polluer les sols cultivés.
 VRAI FAUX
- 6 À table, si on ne mange pas tout le poulet, il faut le jeter à la poubelle. On ne peut plus le manger le lendemain.
 VRAI FAUX
- 7 Pour emballer ses tartines pour le repas de midi à l'école, rien de tel que le papier aluminium. Elles y sont à l'abri et bien protégées !
 VRAI FAUX
- 8 Quand on va au magasin, il faut prendre ses sacs réutilisables. Ils sont plus solides et on peut s'en servir plusieurs fois.
 VRAI FAUX
- 9 Quand l'huile de la friteuse est sale, on peut la jeter directement dans le jardin. Les vers de terre adorent les frites !
 VRAI FAUX



Réponses :
1 VRAI. Le papier journal est biodégradable et peut donc être composté.
2 FAUX. Que du contraire : il faut acheter juste ce qu'il faut, mais pas plus ! Sinon, on risque de gaspiller beaucoup plus.
3 FAUX. L'eau du robinet ne génère aucun déchet, ni pour sa production, ni pour son transport puisqu'elle est acheminée dans des tuyaux.
4 VRAI. C'est l'occasion de faire un beau geste, car le vélo déposé au recyparc pourra servir à quelqu'un d'autre.
5 VRAI. Des petits morceaux de plastique risquent de se retrouver dans le compost et d'être mélangés à la terre. Or, le plastique n'est pas biodégradable.
6 FAUX. Il faut apprendre à bien conserver ses restes (dans des boîtes hermétiques au frigo ou au congélateur) et à les cuisiner. Un reste de poulet peut très bien être mangé froid le lendemain.
7 FAUX. Pour protéger tes tartines, rien de tel qu'une boîte à tartines ! Tu évites, ainsi, de faire des déchets de papier aluminium. D'ailleurs, les sacs plastiques à usage unique ne sont plus distribués aux caisses. Le sac réutilisable, c'est la solution sympa et 0 déchet pour transporter ses courses !
8 FAUX. Jeter dans la nature, l'huile de friture pollue les sols et l'eau. Il faut donc la déposer au recyparc.



LÉGENDE DALHEM

Rue de Maestricht, 7 • 4607 Dalhem-Berneau • ☎ 04/379 18 22 • 📠 04/374 24 29
info@communededalhem.be • www.dalhem.be



> **Ordures ménagères** : sacs blancs avec logo noir (**jeudi**)



> **Papiers-cartons et sacs bleus PMC**, collectés **1 lundi sur 2**



> **Encombrants** : collecte bi-annuelle **les 16/4 et 12/11**
Plus d'informations au **04/379 18 22**



> Collecte des sapins de Noël (**09/01**)



RECYPARC DE VISÉ
Rue de Jupille • 4600 Visé
☎ 04/374 00 97

RECYPARC DE BLEGNY
Rue du Meunier • 4670 Blegny
☎ 04/387 64 07

Accès gratuit sur présentation de votre carte d'identité
Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Fermeture les dimanches et lundis

Pour information, lorsqu'un jour férié tombe un lundi, les recyparcs sont systématiquement fermés le mardi qui suit pour permettre aux transporteurs d'évacuer et de remplacer les conteneurs du samedi.



Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri. En savoir plus sur le tri sélectif et le recyclage ? Rendez-vous sur www.fostplus.be



Visez juste avec le guide de tri des emballages



PMC (bien vidés, bien égouttés ou bien raclés)

P Bouteilles et flacons en Plastique

M Emballages Métalliques

C Cartons à boissons



Collecte en porte-à-porte

Remarques

- Pas de bidons en plastique accrochés aux liens de fermeture du sac PMC.
- Pas d'emballage d'une contenance supérieure à 8 L.
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez-y le bouchon et gagnez de la place dans le sac PMC.



Papiers-cartons

Collecte en porte-à-porte ou via le recyparc



Remarques

- Enlevez le film en plastique des publications.
- Ficelez vos piles de papiers ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées.



Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

À déposer dans les bulles ou via le recyparc



Verre incolore

Verre coloré

Remarques

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre! Les dépôts sauvages sont passibles de sanctions.



Évitez les erreurs les plus fréquentes



Sont à déposer au recyparc:

- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :
- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant (ex.: déboucheurs corrosifs, détartrants corrosifs pour toilettes).
- Les emballages de pesticides (insecticides, herbicides, anti-mousses, raticides...), d'huiles de moteurs, de peintures, laques et vernis.



Évitez les erreurs les plus fréquentes



À jeter dans vos déchets ménagers résiduels



Évitez les erreurs les plus fréquentes

À jeter dans vos déchets ménagers résiduels (bien emballés) ou au recyparc



Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux